

Association B2X  
8 Place du Maréchal Leclerc 37600 BEAULIEU-LES-LOCHES

# APPEL A PROJET 2019

## Présentation de l'exposition

### BEAUX LIEUX

2019 - RenaissanceS



500 ans de RenaissanceS  
en Centre-Val de Loire

## 1) BEAULIEU-LES-LOCHES, LOCHES ET LES PRAIRIES DU ROY

### Beaulieu-lès-Loches, une histoire de patrimoines et de paysages en Touraine du Sud

Beaulieu-lès-Loches est située à 40 km au sud-est de Tours, en mitoyenneté de Loches, sous-préfecture du département d'Indre-et-Loire.

La commune, de petite taille (388 ha) possède une structure de ville et un urbanisme dense en son centre. Elle fait transition entre la vallée de l'Indre, l'agglomération urbaine de Loches et les paysages ruraux et forestiers proches.



**Les deux villes de Beaulieu-lès-Loches et Loches**, d'origine médiévale, se situent de part et d'autre de l'Indre : **Loches**, ville royale et forteresse, **Beaulieu-lès-Loches**, ville monastique et ouvrière. Il en est resté un très riche patrimoine architectural et bâti. Les richesses des deux villes sont aussi leurs paysages variés, depuis la vallée de l'Indre et le canal de Beaulieu jusqu'au coteau truffé de caves, en passant par les jardins, les ruelles bordées de murs ou les jardins maraîchers. Beaulieu-lès-Loches est donc dotée d'un capital patrimonial remarquable, tant du point de vue des paysages, que de l'architecture et de la qualité de ses milieux naturels. Cet ensemble patrimonial est d'ailleurs reconnu par diverses protections (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine, site NATURA 2000 (vallée de l'Indre), site du Conservatoire des Espaces Naturels (chauve-souris), Espace Naturel Sensible des Prairies du Roy...) qui ne visent pas uniquement à une protection, mais sont aussi élaborées dans un souci de mise en valeur et de développement.

Beaulieu-lès-Loches s'organise autour de son **abbaye** fondée vers **l'an Mille**, lorsque **Foulques Nerra**, Comte d'Anjou, en décide la construction. L'église est consacrée en 1007 et Foulques Nerra y est enterré en 1040. Grâce aux privilèges qu'il a accordés aux villageois, la population augmente très rapidement. Malgré les ravages de la guerre de cent ans, puis des guerres de religions, les activités agricoles et artisanales se maintiennent au cours des siècles suivants surtout dans la culture maraîchère, le commerce et la fabrication de draps.

Le XVI<sup>e</sup> siècle avec la **Renaissance**, s'exprime à Beaulieu à travers quelques exemples de grande qualité : la maison du Pilon dite « de justice » ou encore la chapelle sud-est de l'église Saint-Laurent. A l'intérieur de l'église abbatiale de remarquables stalles du XVI<sup>e</sup> siècle font une haie d'honneur à un rare siècle abbatial gothique réaménagé à la Renaissance. Enfin, une Vierge en bois de la même époque complète cet ensemble harmonieux qui témoigne de la présence d'artistes de qualité dans notre cité.

Si à **Loches** la forteresse et le Logis royal sont médiévaux, **la ville elle, est Renaissance**. La présence des rois en Val de Loire introduit très vite des artistes capables d'insuffler un nouveau style à la cité. C'est ainsi que sont construits quelques édifices publics exceptionnels, l'Hôtel de ville dès 1535, la Chancellerie en 1550, la tour Saint-Antoine achevée en 1575. Plusieurs hôtels particuliers, l'hôtel Nau notamment, la maison des Bouchers, la maison Renaissance de la rue Picois, l'actuel presbytère ainsi que de multiples autres demeures, témoignent de la richesse de la ville à cette époque, une période fastueuse pour Loches (cf. livret " **Laissez-vous conter la Renaissance en région Centre-Val de Loire**" téléchargeable sur le site de l'association).

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle est fondé le couvent des Viantaises. Pendant la Révolution une partie du patrimoine bâti subira des dommages et des ventes en biens nationaux. Au XIX<sup>ème</sup> siècle le commerce du drap est remplacé par celui du cuir, d'où la création de nombreuses tanneries. La culture des champignons de couche a occupé jusque dans les années 1990 les longues galeries calcaires d'extraction de la pierre (plusieurs kilomètres de galeries subsistent encore).

Beaulieu-lès-Loches compte à ce jour 1836 Bellilociens et Bellilociennes, nombre en hausse depuis 2007 ; la population de l'agglomération lochoise dépasse 11 000 habitants. Beaulieu accueille la Maison de l'Emploi et des Entreprises du Sud Touraine, un pôle écoconstruction particulièrement innovant et de nombreux autres services au sein des jardins de l'Abbaye. Le commerce local comprend boulangerie, bar-

tabac, restaurant, coiffeur, guinguette, .... Les habitants bénéficient de la présence de médecin, pharmacien, kinésithérapeute, cabinet infirmier, ... Le secteur artisanal et industriel comprend des entreprises diversifiées, réparties sur la commune, notamment sur la zone d'activités de Linière. L'activité agricole est représentée par un maraîcher et une exploitante productrice de fromages de chèvres. Concernant l'hébergement touristique, la commune possède une capacité d'une trentaine de lits.

Loches et Beaulieu-lès-Loches possèdent un tissu culturel et touristique très dynamique. Les spectacles, animations et expositions sont organisés par les services culturels communaux et de nombreuses associations. L'économie touristique est importante avec 90 000 visiteurs payants au logis royal de Loches (propriété du Département), à proximité de la vallée de la Loire, du château de Chenonceau, du parc de Beauval ou du Futuroscope.

## LES PRAIRIES DU ROY – Espace Naturel Sensible entre Loches et Beaulieu

Le site des Prairies du Roy est une zone humide de 240 ha au cœur de l'agglomération de Loches, vallée régulièrement inondée, non bâtie.



Les Prairies du Roy se situent au centre d'un site historique d'origine médiévale, avec la citadelle de Loches sur la rive gauche, à l'ouest, et la cité monastique et ouvrière de Beaulieu sur la rive opposée. De longue date le site est marqué de la main de l'homme. Il comprend de nombreux ouvrages (moulins, ponts, déversoirs, seuils, clapets, ...) formant un réseau hydrographique complexe. L'usage de la vallée était donc la production d'énergie hydraulique, l'alimentation en eau potable, l'assainissement de eaux usées, la production de bois de chauffage et enfin l'usage agricole, exclusivement en prairies de fauche et de pâture.

Entre les années 50 et 2010, la vallée a vu ses fonctions traditionnelles reculer voire disparaître. La force motrice des moulins, à l'origine des ouvrages hydrauliques, n'est plus utilisée. L'assainissement relève d'une station d'épuration collective. La déprise agricole et les contraintes d'accès de la vallée entraînent la disparition de nombreuses prairies et la plantation de peupleraies, voire l'abandon de parcelles.

Les modalités de la réflexion autour du devenir du site ont profondément évolué au fil des ans. Dans tous les cas, la réflexion relevait d'une démarche volontaire, ayant pour objet la mise en valeur du site touristique / naturaliste / hydraulique selon les époques. Au final, les trois aspects sont valorisés, avec de plus la prise en compte des obligations réglementaires relatives au bon état écologique de la rivière.

Le site est classé en Espace Naturel Sensible par le Département et géré par la communauté de commune Loches Sud Touraine (CCLST). Celle-ci est devenue propriétaire de plus de 100 ha, a fait réaliser des inventaires faune / flore, et mis en place des plans de gestion (2010/2014 et 2017/2021).

Des réflexions et initiatives de mise en valeur touristique et pédagogique, en connexion avec les projets de développement urbain de Loches et Beaulieu-lès-Loches ont été menées avec succès : chemin piétonnier, sentiers d'interprétation, visites thématiques, accueil de manifestations (festival excentrique, Exposition Beaux Lieux) ...

C'est sur ces éléments rappelant à grands traits l'histoire de Beaulieu et de Loches, complétés par tous les faits et éléments complémentaires, mis à disposition ou collectés par eux-mêmes, que les artistes vont se baser pour la création de leurs œuvres, contribuant ainsi à la mise en valeur de ce patrimoine naturel et bâti.

Ce sera l'occasion de porter un regard nouveau sur l'identité de la ville, de re-découvrir le cadre qui l'entoure. Expérience à double sens, ce patrimoine, mis en valeur, viendra lui aussi agrémente l'œuvre in situ, qui prendra alors tout son sens en fonction de son lieu d'installation.

## **2) L'EXPOSITION BEAUX LIEUX**

B2X est une association qui a pour objectifs de développer et promouvoir des activités culturelles, artistiques, éducatives et touristiques. Elle porte deux évènements culturels, les Carrés d'Art et l'exposition BEAUX LIEUX

"Les CARRES D'ART" est la manifestation la plus ancienne. Tout le monde peut participer, novice ou confirmé, bellilocien ou non, à tout âge, quelle que soit sa technique et son mode d'expression. Le seul impératif est de réaliser une œuvre d'un format d'1mx1m qui sera exposée sur les murs patrimoniaux de Beaulieu-lès-Loches au printemps. Chaque année, entre 70 et 110 "Carrés d'Art" forment ainsi une exposition ouverte à tous et dont la fréquentation est importante.

« BEAUX LIEUX », est une exposition de créations contemporaines en plein air, née d'un pari, celui du tourisme culturel contemporain comme vecteur économique de notre région.

BEAUX LIEUX démocratise l'art en l'exposant gratuitement dans un milieu naturel et en centre-ville, en complément dynamique des offres touristiques du Lochois (ville d'art et d'histoire, réseau "plus beaux détours", châteaux, églises, forêt, abbayes et villages). Le développement de cet axe secondaire de tourisme, par la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti exceptionnel des Prairies du Roy, de la cité médiévale de Beaulieu et de la ville royale de Loches est un enjeu majeur.

BEAUX LIEUX prend ses aises dans le site écotouristique des Prairies du Roy, classé Espace Naturel Sensible, qui relie Beaulieu-lès-Loches et Loches. Elle investit également les ruelles et places de Beaulieu, ainsi que le jardin public de Loches. Les œuvres sont créées par des artistes reconnus, spécifiquement pour le site qui les accueille, et valorisent les riches paysages Bellilociens et Lochois.

Partant du constat que notre territoire compte de très nombreuses entreprises et que leurs activités sont parfois encore ignorées des habitants et des visiteurs, et plus largement du grand public, B2X souhaite faire connaître et mettre en valeur ces activités. BEAUX LIEUX est très intégrée à la vie lochoise grâce à ses nombreuses complicités avec les établissements d'enseignement et les entreprises. Parmi ces dernières, certaines participent en accueillant un artiste en résidence, d'autres soutiennent B2X par du mécénat financier, de moyens ou de compétence, qui font l'objet d'une valorisation réglementaire.

La 4ème édition, en 2018, a accueilli 10 artistes, dont 4 internationaux (Allemagne, Bulgarie, Danemark, Zimbabwe).

BEAUX LIEUX 2018 a été parrainée par le sculpteur Lionel Tonda : grâce au Département Touraine, sa "Tarentelle Asynchrone" s'intègre au parcours en dominant le canal de Beaulieu sur le site des Jardins de l'Abbaye.

La stratégie de communication de BEAUX LIEUX est mise en place depuis 2015. Chaque année, une brochure est éditée. La communication repose sur une campagne d'affichage, des flyers et un soutien fort des médias (NRCO, RL, Beaux Arts magazine, Arteplan, Urbanisme, ...). Chaque année, l'association B2X est invitée à différents évènements pour présenter son projet (Assises Régionales du Fleurissement, CAUE 37, PoLAU, rencontres de Sites et Cités Remarquables de France (Chine, Moldavie, ...).

La logistique de création des œuvres est prise en charge par l'association et ses nombreux partenaires professionnels. Cet aspect est un des éléments de confort qui permet aux artistes de travailler dans des conditions de sérénité optimales. Les œuvres créées sont régulièrement entretenues. Un regard particulier est apporté à la sécurité.

Les artistes sont choisis à la suite d'un appel à projet, lancé début novembre. Afin de garantir la qualité artistique de l'exposition, la sélection s'effectue par un comité de sélection, qui regroupe des

professionnels de la culture (DRAC, ESBA-Tours, CD37, galeriste, artistes), des partenaires techniques ou financiers (Région, Villes, entreprises, ENEDIS), le parrain (Michel Audiard en 2017, Lionel Tonda en 2018) et des membres de B2X. Les artistes sont tous des professionnels inscrits à la Maison des Artistes, ou similaire. Afin de rentrer dans les critères de la Région, la moitié des artistes devra être issue de la Région Centre Val de Loire.

Dès la première édition en 2015, une œuvre a été créée avec un partenariat entre un artiste, le lycée des Métiers de Loches et l'entreprise G. Dubois. Devant la richesse des échanges et des rencontres entre artistes, lycéens et professionnels, il a été décidé de développer cet axe lors des éditions suivantes. Ainsi tous les établissements d'enseignement du Lochois ont participé au moins une fois à la conception ou à la réalisation d'une œuvre (lycées Thérèse Planiol, Jeanne d'Arc et Saint-Denis, MFR du Lochois, Collège Georges Besse, écoles de Beaulieu, de Ferrière, de Loches, ESAT les Tissandiers). Cette possibilité de travail en commun sera maintenue en 2019. De même, il est proposé à chaque artiste de réaliser son œuvre en résidence dans une entreprise, à charge pour l'association de trouver le partenaire idéal.

Ainsi, la médiation est omniprésente dans le projet de l'association. Sous réserve de la capacité financière, il est envisagé de développer la médiation auprès des habitants, des touristes de passage ou de séjour, par la mise en place d'ateliers et de visites, ou de toutes autres actions de médiation innovante. Cela implique de dégager du temps, par exemple en proposant un ou deux postes de service civique à des jeunes motivés. Des outils de médiation seront à mettre au point, à destination de tous les publics, comme les écoles, les jeunes, les adultes ou le public empêché.

L'édition 2018 s'est inscrite dans le parcours Act(e)s du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire. Act(e)s n'est pas dans l'ordre de l'évènement inscrit sur une période courte, mais au contraire vise à attirer la curiosité des Touristes et des Tourangeaux pour les inviter à découvrir ou redécouvrir les lieux du patrimoine autrement.

Les œuvres des quatre premières éditions sont consultables sur le site internet [www.expo-beauxlieux.fr](http://www.expo-beauxlieux.fr)

### **3) BEAUX LIEUX 2019 sur le thème "RenaissanceS"**

Suite à l'appel à projet Beaux Lieux 2019, huit nouvelles œuvres seront sélectionnées et compléteront ainsi l'exposition permanente de Beaux Lieux qui en compte désormais une trentaine. Les habitants du lochois comme les touristes de toutes les saisons ont désormais accès à cette promenade artistique en tout temps. Et cette pérennité sur l'année permet à l'association d'envisager des parcours et des ateliers de médiations artistiques avec les structures de loisirs et les établissements scolaires avec plus de latitude sur la période scolaire.

Après 2018, dont le thème était basé sur la valorisation des rebus des entreprises, le Conseil d'Administration de B2X s'est penché sur le thème 2019 des Carrés d'Art et de BEAUX LIEUX. Unaniment, il a décidé d'entrer dans la dynamique liée au 500 ans de la Renaissance impulsée par la région Centre. Ainsi les deux événements auront pour ligne directrice "**RenaissanceS**".

BEAUX LIEUX est ouvert aux plasticiens, paysagistes, sculpteurs, ... de France et d'ailleurs, professionnels. L'artiste doit intégrer des références historiques, paysagères, esthétiques ou humaines de Beaulieu-lès-Loches, des Prairies du Roy, ou de Loches, et créer une œuvre pérenne, grand format.

La création de liens professionnels, humains et sociaux, est une des bases fondamentales de l'exposition. Ce dernier point, mais non des moindres, est celui des partenariats "extérieurs" (en complément des partenariats scolaires et d'entreprises précités).

BEAUX LIEUX est l'occasion de structurer et promouvoir un réseau de partenariats entre les artistes, les entreprises, et les structures éducatives afin que :

- L'artiste crée une œuvre en tenant en compte des impératifs entrepreneuriaux, des capacités des élèves, tout en acquérant des techniques de production,
- Les élèves appréhendent la création artistique et découvrent "en situation" les gestes professionnels et le milieu de l'entreprise.
- Les salariés puissent transmettre à l'artiste et aux jeunes leur geste et leurs savoir-faire.

Les artistes devront détailler la liste des matériaux nécessaires à la création de leurs œuvres. L'association se chargera d'étudier la possibilité de les obtenir auprès des entreprises partenaires, parmi les matériaux qu'elles utilisent ou dont elles n'ont plus l'usage. Il ne pourra en aucun cas être utilisé des substances en décomposition, malodorantes ou présentant un risque sanitaire.

L'artiste en fonction de son projet pourra être amené à effectuer son œuvre en résidence au sein d'une entreprise locale, mais également de concevoir son œuvre en partenariat avec un établissement scolaire du secteur Lochois.

#### **4) LE CHOIX DES PROJETS ARTISTIQUES**

Le choix des projets artistiques se fera en fonction des critères suivants :

- Œuvres grand format, pérenne, visibles par n'importe quel passant, même non-attentif.
- Œuvres correspondant à l'esprit que l'association veut créer pour son exposition et à ses critères esthétiques.
- Mise en valeur du patrimoine naturel, paysager et bâti.
- Qualité et représentativité d'une démarche artistique aboutie.
- Adéquation avec l'environnement, démarche responsable.
- Faisabilité technique et financière et respect des critères réglementaires
- Utilisation de matériaux pérennes, majoritairement issus des matériaux d'entreprises locales.
- Origine des artistes, la moitié des artistes retenus devront être issus de la Région Centre Val de Loire

#### **5) CALENDRIER**

Novembre 2018	Lancement de l'appel à projet BEAUX LIEUX 2019
5 janvier 2019	Date butoir de dépôt des projets – clôture de l'appel à projet
Janvier / février 2019	Etude et sélection des projets par l'association et le comité de sélection
Février 2019	Information auprès des artistes
Mars à juin 2019	Production artistique (calendrier à déterminer selon disponibilités de chacun)
Jeudi 6 juin 2019	Délai maximum d'installation des œuvres in situ
Samedi 8 juin 2019	Inauguration. Présence obligatoire des artistes.
3 novembre 2019	Clôture

L'association B2X se réserve le droit de reporter la date d'inauguration et/ou d'installation des œuvres in situ, en cas de crue et d'inondation des prairies du Roy.

## 6) PARTENARIATS - RESIDENCES

**La création des œuvres se fera, si l'artiste le souhaite, et dans la mesure du possible, au sein d'entreprises locales.** Leur structure deviendra pour un temps, un lieu privilégié de production artistique, où l'artiste va effectuer, dans un lieu différent de son quotidien, un travail de recherche et de création artistique. Le lieu de résidence sert donc de lieu de travail, d'atelier, pour l'artiste accueilli.

Parallèlement à cet accueil en entreprise, seront également impliqués des élèves, au côté de l'artiste, dans sa création de l'œuvre, là encore si l'artiste le souhaite, et dans la mesure du possible.

Entreprises d'ores et déjà favorables pour un accueil en résidence :

- SAG Vigilec à Loches : <http://www.sag-france.fr/fr/>
- Menuiserie G. Dubois à Sepmes : <http://menuiserie-gdubois.com/>
- Menuiserie Jean-Jacques Hervet à Genillé : [http://www.hervet-menuiseries.fr/web\\_acappella1/](http://www.hervet-menuiseries.fr/web_acappella1/)
- Menuiserie Doubinine à Loches : <http://laboutiquedumenuisier.fr/boutiques/doubinine-menuiserie/>
- La Céramique Lochoise à Loches : Céramique, porcelaine et faïence - produits pour l'industrie
- Société SM Franck : Société de mécanique industrielle

D'autres entreprises peuvent également être sollicitées pour la fourniture de matériaux tel que :

- AMI Chimie – gros bidons
- Au Bois Couvert – chutes d'ardoises/tuiles
- AVON AUTOMOTIVE – durites, caoutchouc
- Decheterie de Genillé – Déchets issus des ménages (en fonction des arrivages)
- Eureau Source – Bonbonne d'eau en plastique, palettes
- Imprimerie Baugé – bobineaux de papier
- Maison Familiale rurale du Lochois – Bois, foresterie
- Méga Pneu – Pneus, ferraille
- Métallerie Girard – Métaux, ferraille
- Pascault – Ferraille, plastique
- La Renaissance Lochoise – journaux, palettes en bois
- Savebag – chutes de cuir et de tissus
- Touraine Radiateurs – Radiateurs de voitures et tracteurs anciens
- ZODIAC Aérospace - chutes de câbles, tubes en inox

... Et autres en fonction des projets proposés.

Etablissements d'enseignement favorables pour être impliqués au projet :

- Ecole élémentaire de Beaulieu-lès-Loches
- Collège Georges Besse de Loches.
- Collège et Lycée Saint-Denis de Loches
- Lycée Thérèse Planiol de Loches
- Lycée Jeanne d'Arc de Loches
- Maison Familiale Rurale du Lochois, classe de Terminale Bac Pro Forêt.
- Lycée agricole privé Saint Cyran du Jambot.

... Et autres en fonction des projets proposés.

## 7) LES SITES POSSIBLES D'INSTALLATION

L'exposition BEAUX LIEUX se présente sous la forme d'une boucle pédestre d'environ 2,5 km, reliant Loches et Beaulieu-lès-Loches et traversant Les Prairies du Roy. Une quinzaine d'œuvres des éditions 2015 à 2018 est déjà en place. L'emplacement des nouvelles œuvres devra permettre de conserver une cohérence dans l'itinéraire. Les artistes de l'édition 2019 devront proposer un site d'installation préférentiel dans le paysage urbain de Beaulieu-lès-Loches ou dans les Prairies. Leur dossier de candidature devra comporter une ou deux hypothèses graphiques d'implantation. Le choix final sera réalisé par l'association B2X et le comité de sélection, en collaboration avec l'artiste.

Ci-dessous, itinéraire 2018.



**ATTENTION :** L'association B2X ne peut garantir l'accès avec des véhicules dans les Prairies du Roy si le sol n'est pas suffisamment porteur (ce qui peut être le cas une grande partie de l'année). Cette circonstance est indépendante de sa volonté et les artistes proposant la création d'une œuvre sur le site doivent en tenir compte. L'ensemble du site n'est pas équipé en réseaux (électricité, eau potable, ...)

L'ensemble des photos est à télécharger sur le site internet : [www.expo-beauxlieux.fr](http://www.expo-beauxlieux.fr). Une vidéo de l'Espace Naturel et Sensible « Les Prairies du Roy » est également disponible sur ce même site, ainsi que la revue de presse des éditions 2015 à 2018.

## 8) L'ASSOCIATION B2X

L'association a pour but :

- le développement et la promotion d'activités culturelles, artistiques, éducatives et touristiques;
- l'organisation d'un festival d'art contemporain.

Les membres du Conseil d'Administration de l'association, d'horizons très divers, unissent leurs compétences et leurs motivations pour donner vie aux projets de l'association.

- Sophie Métadier : Présidente
- Claire Leger : Vice-présidente
- Gaëlle Jan : Secrétaire
- Yannick Savary : Trésorier
- Nelly Cléro
- Nicole Hadorn
- Florine Hubert
- Guy Marois
- Olivier Marquet
- Alix d'Ocagne
- François Poidevin

En cours de recrutement : Chargé de développement culturel, salarié de l'association

*Cette dernière page attestant de la lecture de l'ensemble du document (9 pages) est à retourner avec la fiche de candidature et le projet artistique avant le 5 janvier 2019 (cachet de la poste faisant foi) à l'association B2X*

*Signature, précédée de la mention "lu et approuvé"*

Fait à :

Le :